

Développement futur de l'installation de traitement des déchets de l'Est de l'Ontario



1^{ere} activité publique d'information sur le Cadre de références de l'évaluation environnementale



30 Janvier 2020

Bienvenue

Bienvenue à la **première activité publique d'information** sur le cadre de références du projet d'agrandissement du centre de traitement des matières résiduelles de l'Est de l'Ontario (EOWHF)

Cette **activité publique d'information** vise à:

- Présenter un aperçu du projet
- Échanger sur l'élaboration et le contenu du cadre de références
- Présenter la démarche d'évaluation environnementale
- Informer sur:
 - La justification du projet et les divers scénarios envisagés
 - Les critères et les étapes du processus d'évaluation environnementale proposé
 - La démarche de consultation prévue pour le cadre de références et l'évaluation environnementale

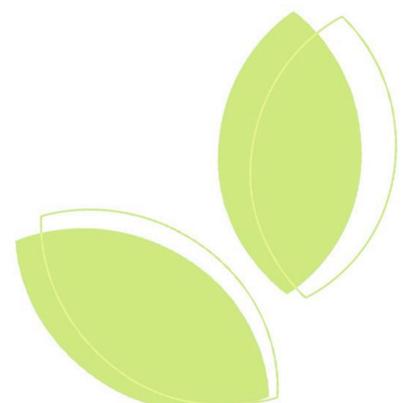
Veillez consulter les documents disponibles.
Le personnel et les conseillers de GFL se feront un plaisir de répondre à vos questions.

GFL Environmental Inc. est le propriétaire et le gestionnaire du centre de traitement de matières résiduelles de l'Est de l'Ontario (EOWHF) situé à Moose Creek.

Les **principes directeurs** de GFL sont transmis à tous nos employés, partenaires d'affaires, fournisseurs et clients afin de s'assurer que tous oeuvrent vers l'atteinte d'objectifs communs: **protéger l'environnement, soutenir la communauté, préserver la santé et la sécurité de nos employés et offrir à nos clients un service de grande qualité.**

Les **valeurs de GFL** se reflètent dans notre engagement à:

- Minimiser les impacts sur le milieu
- Encourager les activités économiques responsables à l'égard de l'environnement
- Accroître notre offre de services environnementaux
- Continuer de respecter les règles et exigences environnementales en vigueur
- Minimiser la production de déchets et l'enfouissement en encourageant le recyclage, le compostage, la décontamination des sols et des eaux, en réduisant notre consommation d'énergie et de matières premières, ainsi qu'en diminuant les émissions de gaz à effet de serre



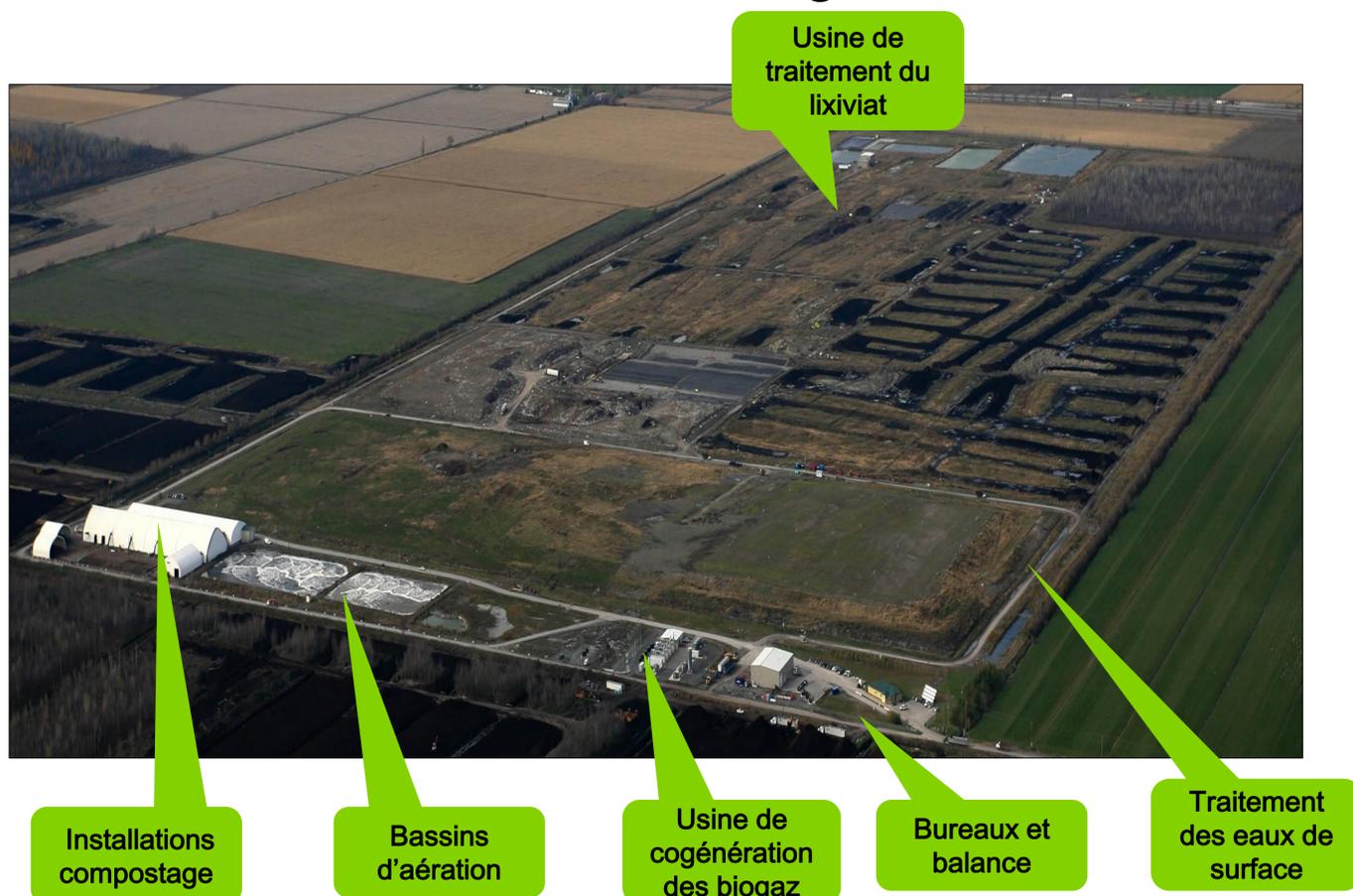
GFL s'engage à contribuer, de diverses façons, **à l'amélioration et au développement durable des communautés** dans lesquelles nous sommes présents, comme par exemples:

- Redevances annuelles remises au Canton de Stormont Nord - 583 000\$ en 2018
- Création d'emplois dans la communauté; plus de 45 emplois à temps plein
- Soutien aux organismes d'entraide, associations sportives, événements et installations communautaires (aréna de Finch, piscine de Moose Creek)
- Organisation d'activités éducatives et visites de nos installations pour la population, les écoles, les gens d'affaires et divers groupes du milieu
- Soutien à divers projets de recherche en environnement
- Collecte d'objets redistribués en partenariat avec *Habitat pour l'humanité Canada*
- Collaboration avec la société d'horticulture locale pour l'aménagement d'une aire de pollinisation sur le site actuel
- Participation aux travaux du Conseil canadien du compost et du MECP dans l'élaboration de la stratégie de gestion des matières organiques dans le cadre du programme *Zéro déchets* de l'Ontario
- Projet d'utilisation du biogaz généré par le site d'enfouissement comme source d'énergie pour aider les entreprises locales et attirer de nouveaux investissements dans la région



Activités au centre de traitement EOWHF

Le Centre de traitement EOWHF est situé dans le Canton de Stormont-Nord, à environ 5 km au nord-nord-ouest du village de Moose Creek et à 5 km à l'est du village de Casselman.

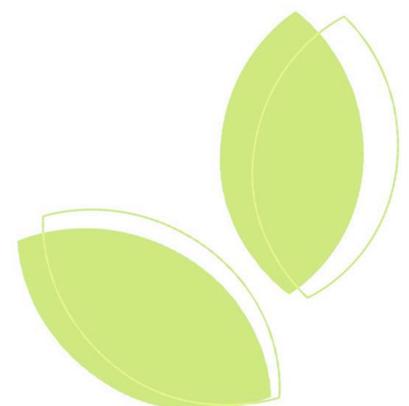


- Installation importante dans le réseau provincial de gestion des matières résiduelles
- Depuis l'année 2000, GFL est un fier partenaire des citoyens, municipalités et entreprises de l'Est de l'Ontario
- Plus de 500 villages, villes et communautés autochtones dans l'Est de l'Ontario font appel à nos services
- Notre gamme de services comprend le compostage des matières organiques, la collecte des résidus électroniques et des pneus et un dépôt pour les citoyens, en plus de l'enfouissement
- Plus de 45 employés à temps plein
- Depuis 20 ans, GFL a investi plusieurs millions \$ dans la communauté pour l'achat de biens et de services
- Dans le cadre de ses activités, GFL accorde d'importants contrats de services en sous-traitance auprès d'entreprises et de ressources externes
- Activités éducatives et de recherche auprès de divers groupes et institutions d'enseignement

Contribution aux objectifs de l'Ontario pour la gestion des matières résiduelles

Le Centre de traitement EOWHF soutient de plusieurs façons la **Loi favorisant un Ontario sans déchets** (*Waste Free Ontario Act*) et le plan ontarien *Préserver et protéger notre environnement pour les générations futures*, comme par exemples:

- Minimiser l'enfouissement, en mettant à la disposition du milieu le plus grand centre de compostage en Ontario pouvant traiter les résidus de table et organiques et produire un compost de grande qualité
- Traiter les matières organiques dans une installation de compostage en appui au projet de bannissement de l'Ontario et pour réduire les gaz à effet de serre en évitant la production de méthane généré lors de la décomposition des matières organiques
- Capter le méthane et produire 4,5 MW d'énergie renouvelable pour le réseau d'Ontario Power (alimentant environ 4 000 foyers). Cette production pourrait s'accroître avec le biogaz généré dans le projet d'agrandissement.
- Collecter et récupérer les pneus, les résidus et produits électriques et électroniques
- Planifier l'implantation de serres (ou d'installations comparables) sur le site du centre de traitement EOWHF qui seraient alimentées avec l'énergie générée à l'aide des biogaz du site d'enfouissement



Le projet proposé

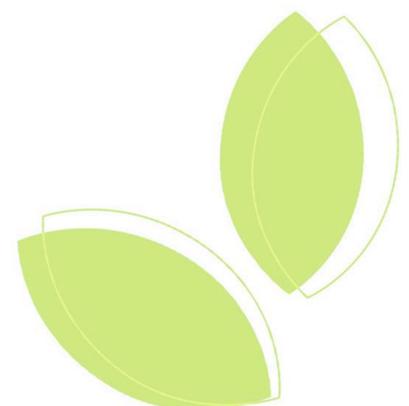
Le projet d'agrandissement du centre de traitement EOWHF vise à continuer les activités actuelles d'enfouissement dans la portion est du site actuel appartenant à GFL.

Le projet vise à fournir une capacité d'enfouissement additionnelle de 15,1 million m³ échelonnée sur une période d'environ 20 ans, basé sur un tonnage maximal d'enfouissement de 755 000 tonnes/année.

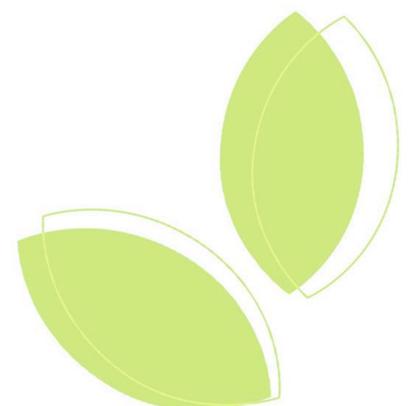
Aucun changement prévu quant au tonnage annuel autorisé et aux routes pour accéder au site.

	2020				2021				2022				2023				2024				2025							
	Q1	Q2	Q3	Q4																								
EA Terms of Reference (ToR)	█																											
Undertake EA Baseline Studies	█																											
Environmental Assessment (EA)									█																			
Environmental Compliance Approval																	█											
Land Use																	█											
Construction																									█			

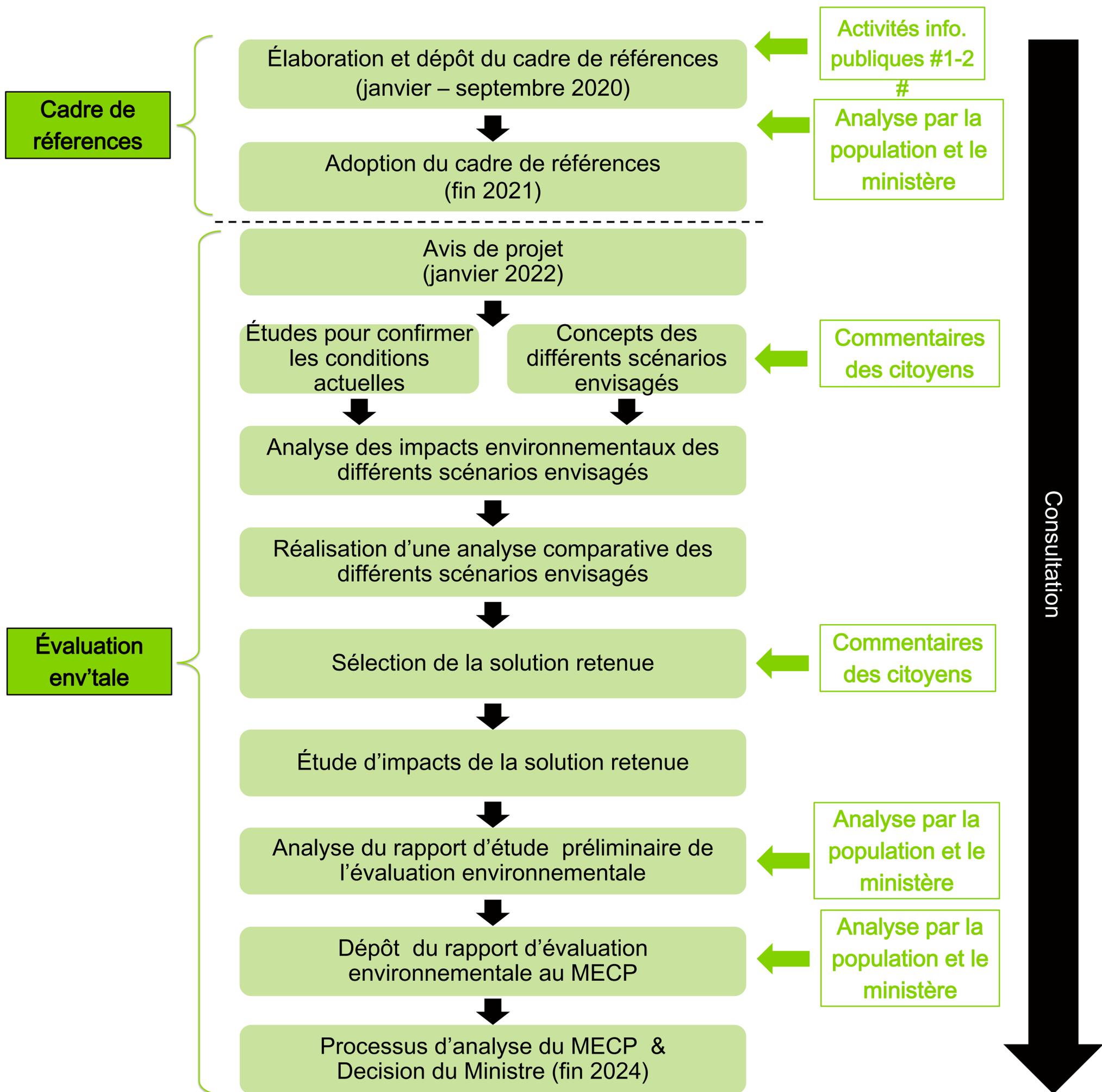
Les terrains envisagés pour l'agrandissement du site sont situés sur la propriété du centre de traitement EOWHF actuel ainsi que dans la portion est du lot 16, des lots 14 et 15, ainsi qu'une portion du lot 13 de la Concession 10 est du centre de traitement EOWHF, qui a une superficie d'environ 233 hectares.



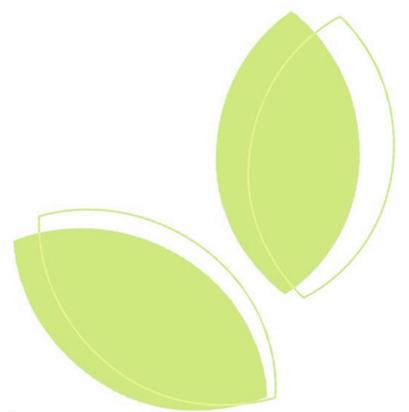
Zone proposée pour le projet d'agrandissement



Aperçu du processus d'évaluation environnementale



Consultation



Justification du projet

- L'agrandissement du centre de traitement EOWHF est nécessaire puisqu'il constitue une composante importante du réseau provincial des installations de gestion des matières résiduelles et qu'il est situé dans une région ayant des capacités insuffisantes de traitement sécuritaire et à long terme
- GFL offre des services et des installations de gestion des matières résiduelles qui aident l'Ontario dans sa transition vers le *Zéro Déchets* et pour une économie circulaire, tout en contribuant, en lien avec la réglementation provinciale, à réduire les gaz à effet de serre et l'enfouissement de déchets
- Le maintien des activités du centre de traitement EOWHF s'inscrit dans la stratégie *Zéro déchets* du gouvernement ontarien, le Plan d'action contre les changements climatiques et la réduction des gaz à effet de serre, ainsi que du Plan environnemental de l'Ontario pour préserver et protéger le milieu et réduire les déchets dans nos collectivités
- L'agrandissement du centre de traitement EOWHF est nécessaire pour le maintien d'activités économiques durables et pour continuer de soutenir financièrement divers services et programmes dans le milieu

Divers scénarios envisagés

GFL a envisagé la pertinence et la faisabilité (pour une entreprise privée) de divers scénarios pour répondre aux besoins à long terme de disposition du milieu:

1. Ne rien faire
2. Rediriger les matières vers un autre centre de traitement ailleurs
3. Construire une centrale de traitement thermique sur le site actuel du EOWHF
4. Augmenter la capacité d'enfouissement du centre de traitement EOWHF

Tous les scénarios ont été analysés par GFL selon les besoins de l'Est de l'Ontario et leur faisabilité économique.

L'agrandissement des installations actuelles du centre de traitement EOWHF est le seul scénario envisageable pour GFL, ses clients et la province. De plus, ce scénario permettrait de soutenir l'ensemble des activités actuellement en cours au site EOWHF, comme le compostage des matières organiques et la production d'énergie à l'aide des biogaz.

Les autres scénarios ne peuvent permettre à GFL de respecter ses engagements à long terme auprès de ses clients et ne répondent pas aux objectifs du gouvernement de l'Ontario pour la valorisation des déchets et la lutte contre les changements climatiques.

Les **scénarios de réalisation** sont différentes façons de réaliser le projet. Deux possibilités de scénarios ont été retenues:

Scénario 1

- En trois phases - dans l'axe est-ouest - comme le site d'enfouissement actuel

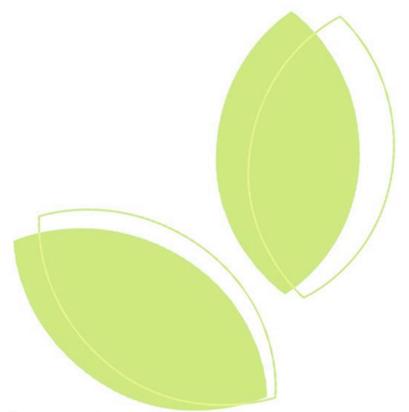
Scénario 2

- En trois phases – dans l'axe nord-sud

Caractéristiques des deux scénarios

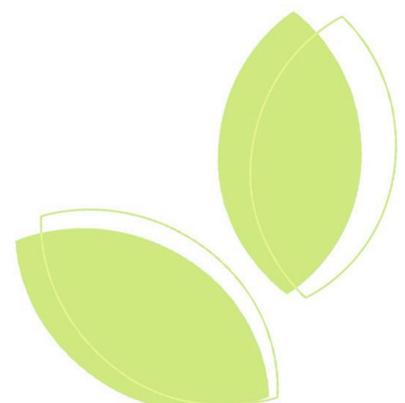
- Capacité d'enfouissement d'environ 15,1 million m³, échelonnée sur une période d'environ 20 ans, basée sur un tonnage annuel moyen de 755 000 tonnes
- Une petite quantité de matières pourrait être enfouie dans le secteur nord-est du site actuel
- Tout comme le site actuel, toutes les phases du projet auraient des dimensions semblables quant à leur longueur, largeur, hauteur/profondeur, ainsi que leurs pentes et espacements
- De façon générale, une zone tampon d'environ 100m serait prévue en bordure des limites de la propriété
- Un écran visuel composé de végétaux et de talus serait aménagé aux limites de la propriété
- Les infrastructures et les routes d'accès actuelles desserviraient le centre de traitement, ainsi que les installations de cogénération et de traitement du lixiviat
- Des démarches d'autorisation relatives au zonage et au plan d'aménagement doivent être prévues





Le processus d'évaluation environnementale exige:

- Présenter les éléments dans l'environnement actuel pouvant être affectés à l'aide de critères d'analyse
- Présenter de façon détaillée les deux scénarios envisagés avec leurs moyens de mitigation respectifs
- Prévoir les impacts de chaque scénario sur le milieu environnant à l'aide de critères d'analyse
- Détailler les moyens de mitigation et prévoir leur impact sur le milieu environnant
- Réaliser une analyse comparative des scénarios à l'aide de critères d'évaluation
- Identifier le scénario retenu
- Évaluer les impacts du scénario retenu



Les critères d'analyse et d'évaluation environnementale sont définis par le MECP et comprennent les milieux naturel, socio-économique, culturel et bâti. Les critères proposés évalueront les impacts possibles sur, entre autres:

Milieu naturel

- Environnement atmosphérique (qualité de l'air, bruit, odeurs)
- Géologie, hydrogéologie et eaux souterraines (qualité et quantité)
- Eaux de surface (qualité et quantité)
- Milieu écologique (écosystèmes terrestre et aquatique)

Milieu socioéconomique

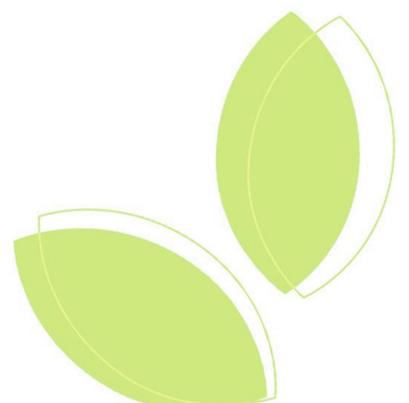
- Impact et retombées économiques
- Communauté locale
- Intégration visuelle dans le milieu

Milieu culturel

- Patrimoine culturel et archéologique

Milieu bâti

- Transport
- Aménagement du territoire actuel et futur
- Agriculture et extraction d'agrégats

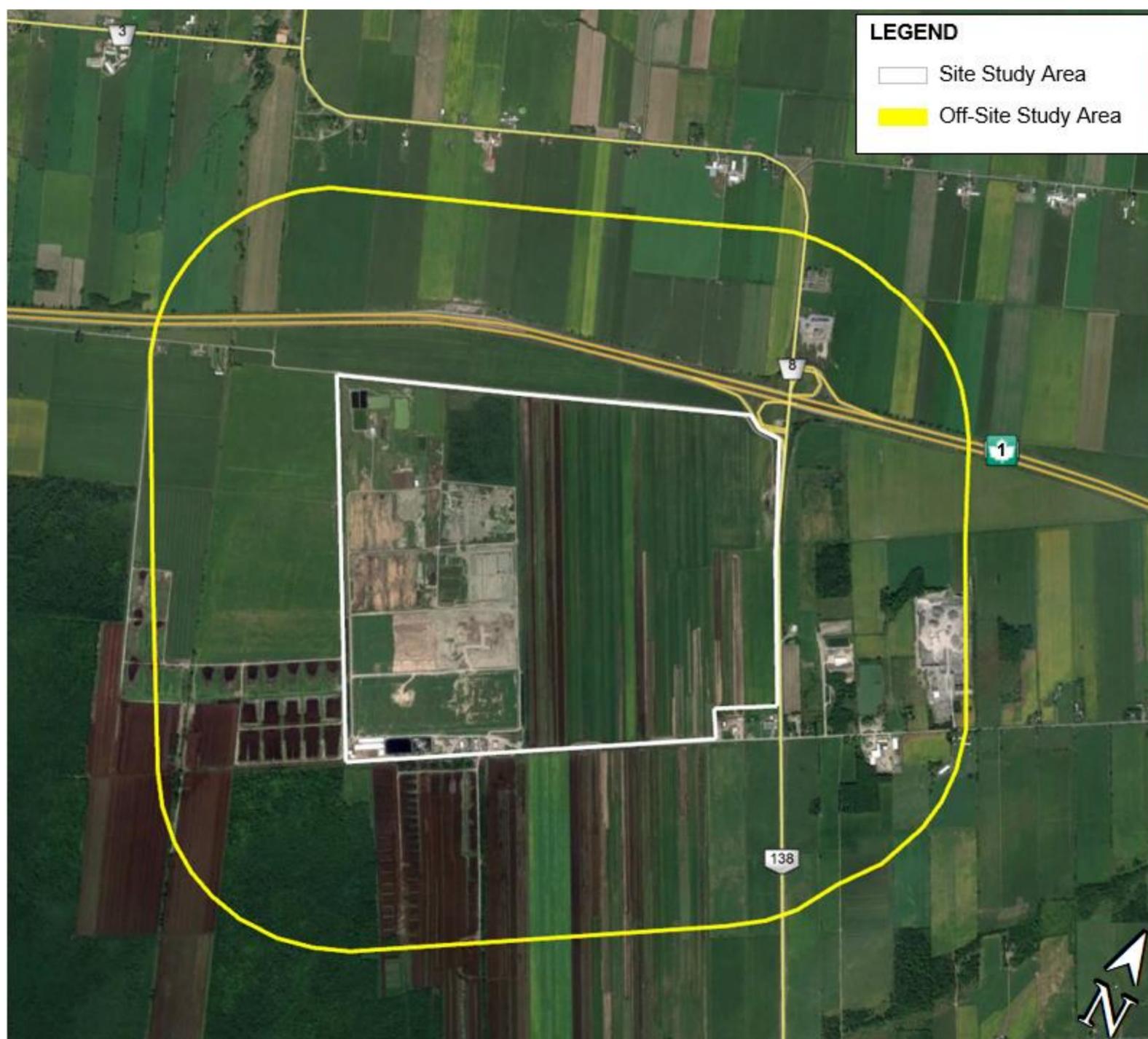


Secteurs d'étude

L'analyse des impacts potentiels sera réalisée pour les secteurs suivants:

Sur le site actuel du centre de traitement EOWHF – ainsi que la zone prévue pour le projet l'agrandissement comprenant la partie est du lot 16, les lots 14 et 15, ainsi qu'une portion du lot 13 de la concession 10 est du centre de traitement

En périphérie du site actuel – i.e. les terrains voisins du projet d'agrandissement dans un périmètre d'environ 1 km autour du site actuel du centre de traitement EOWHF



Tel qu'exigé pour appuyer le processus d'évaluation environnementale des scénarios envisagés, des études complémentaires sur des éléments précis seront réalisées relativement à :

- La description du milieu qui pourrait être affecté
- Les impacts possibles sur l'environnement de chacun des scénarios
- L'identification des moyens de mitigation et leur impact sur le milieu pour chacun des scénarios envisagés
- L'analyse comparative des scénarios



Consultation et exigences

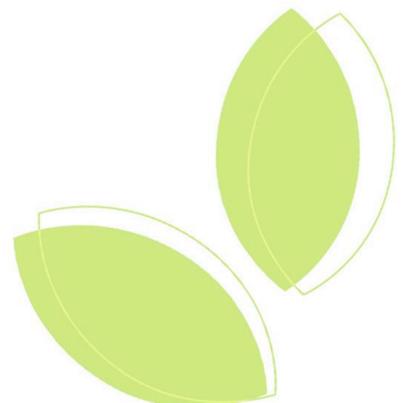
Le processus de consultation entourant le cadre de références et l'évaluation environnementale doit intégrer les communautés locales, les agences gouvernementales, les groupes autochtones et toutes autres parties intéressées ou concernées.

Le processus de consultation doit inclure:

- Un avis publié dans les **journaux locaux, par le courrier postal ou de façon électronique**
- **Des activités publiques d'information** (deux pour le cadre de références et deux pour l'évaluation environnementale)
- Les documents d'information du projet doivent être publiés sur le site Internet de l'entreprise **www.gflenv.com/moose-creek-eowhf**

GFL se fera un plaisir de répondre aux questions qui lui seront soumises par **téléphone, courriel ou par la poste.**

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous souhaitez rencontrer un employé de GFL ou un membre de notre équipe de projet.



Prochaines étapes

- Les **commentaires émis**, entre autres, lors des activités publiques d'information serviront à l'élaboration du cadre de références pour l'évaluation environnementale
- Une **deuxième activité publique d'information** sur le cadre de références est prévue au printemps 2020
- GFL publiera au cours de l'été 2020 une version préliminaire du **cadre de références** afin de recueillir des avis et commentaires
- Une fois que les avis et commentaires sur la version préliminaires seront compilés, le cadre de références sera complété et déposé officiellement au MECP pour analyse et approbation
- La période d'analyse est d'une durée de 30 jours une fois que le cadre de références proposé est déposé au MECP
- Les citoyens, agences gouvernementales, communautés autochtones et toutes autres parties concernées peuvent soumettre des commentaires au MECP durant la période d'analyse du cadre de références
- Le dépôt des versions préliminaire et finale du cadre de références doit faire l'objet d'avis publics dans les journaux locaux, par courrier postal/électronique et sur le site Internet de l'entreprise:

www.gflenv.com/moose-creek-eowhf

Merci

Si vous désirez inscrire votre nom à notre liste de diffusion du projet ou si vous voulez soumettre une question, veuillez communiquer avec

Mr. Greg van Loenen

Responsable de la conformité environnementale

GFL Environmental Inc.

17125 route Lafleche, Moose Creek, Ontario K0C 1W0

Téléphone: 613-538-2776, poste 223

Télécopieur: 613-538-2779

Courriel: gvanloenen@gflenv.com

GFL et son équipe de projet vous remercient de votre participation et de vos commentaires sur le projet.